



**Proposition d'attribution de subvention  
à la Commune de BISCHOFFSHEIM  
pour la création d'une bibliothèque**

**Rapport n° CP/2017/278**

**Service gestionnaire :**

K3 - Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention, inscrite dans le contrat de territoire du canton de Rosheim, à la Commune de BISCHOFFSHEIM, en application du dispositif Territoires de Lecture 2010-2020 adopté par le Conseil Général le 26 octobre 2009, et dont l'objectif est de promouvoir la création d'un réseau de bibliothèques et de médiathèques municipales et intercommunales.

Le 26 octobre 2009, le Conseil Général a décidé de mettre en place un dispositif d'aides destiné aux bibliothèques publiques : Territoires de lecture 2010-2020.

L'application de ce dispositif concerne les projets ayant démarré après le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Des bonifications peuvent être accordées à des territoires identifiés comme étant prioritaires car sous-équipés en matière de lecture publique.

Les modalités d'intervention décidées dans ce cadre en faveur des Communes et Communautés de communes sont les suivantes :

**Construction et amélioration des locaux des bibliothèques municipales ou intercommunales**

Conformément aux critères décidés par l'Assemblée départementale concernant le dispositif territoire de lecture pour les bibliothèques municipales (délibération n° CG/2009/72 du 26 octobre 2009), les Communes de moins de 10 000 habitants peuvent bénéficier de subventions.

Des bonifications peuvent s'ajouter, si le projet se situe sur un territoire prioritaire (+10%), et/ou s'il s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie (+10%).

Il est proposé à la Commission Permanente de décider de l'attribution d'une subvention à la Commune de Bischoffsheim d'un montant de 42 819,00 €, dans le cadre du contrat de territoire du canton de Rosheim, afin d'engager des travaux de construction d'un espace culturel-bibliothèque.

En application de la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015 relative à la révision de la politique de contractualisation avec les Communes et leurs groupements, une décote de 20 % a été appliquée à la proposition concernant la Commune de Bischoffsheim.

Le dossier présenté dispose d'une première facture de travaux émise avant le 31/12/2016.

La poursuite de cette politique est possible d'après l'article L111-4 du code général des collectivités territoriales.

Cette proposition a recueilli un avis favorable de la commission du territoire d'action sud le 19 mai 2017.

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant Disponible Sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
SUBIBLIO 2016/1	G 2016 Subventions Bibliothèques	530 000 €	133 979,24 €	42 819 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 42 819,00 €, à la Commune de Bischoffsheim conformément au tableau annexé, et aux modalités fixées par le règlement financier départemental (notamment les articles 1.5 et 1.7).*

Strasbourg, le 19/06/17

Le Président,



Frédéric BIERRY